



Professeur(e) des écoles

Contrat local - 27h/semaine, 117h/mois

Missions

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale française
- Transmettre des connaissances disciplinaires et faire acquérir les compétences
- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves
- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation (réunions parents/professeurs, accueil des parents sur RV si nécessaire)
- Contribuer au fonctionnement de l'établissement (conseils de classe, de cycle ...) et au travail d'équipe (équipes pédagogiques, projet d'établissement ...)

Compétences requises

- Concevoir des leçons dans le cadre d'un programme et des exercices adaptés à la classe et aux élèves
- Être capable de transmettre un savoir théorique et donner des méthodes pour l'acquérir
- Être à la fois enthousiaste et organisé dans les cours
- Être en mesure de conduire une classe en associant souplesse et fermeté
- Savoir travailler en équipe
- Bonne présentation et parfaite maîtrise de la langue française exigée

Formations et expériences

- Diplôme niveau bac + 3 minimum exigé (en rapport avec l'une des disciplines enseignées)
- Expérience de l'enseignement demandée (en maternelle et élémentaire)
- Connaissance du système éducatif et des programmes de l'Éducation nationale française exigée
- Réussite aux concours de recrutement des professeurs appréciée
- Certification complémentaire du Ministère de l'Éducation nationale appréciée

Les candidats doivent obligatoirement saisir leur candidature avant le 24/09/2026 (avant minuit, heure de Doha).



Les étapes pour postuler

1. Cliquer sur « Postuler ».
2. Remplir les champs demandés.
3. Télécharger un unique fichier PDF (taille maximale : 10 MB), intitulé « NOM Prenom.pdf », comprenant les documents suivants :
 - Lettre de motivation en français
 - Curriculum vitae en français (avec photo)
 - Copies des diplômes *(PI : en cas de recrutement définitif, une copie certifiée conforme de votre premier diplôme post-bac, le relevé de notes du dernier semestre ainsi que le certificat délivré par l'établissement ayant décerné le diplôme vous seront demandés. Ces documents devront alors être légalisés et certifiés conformes selon la procédure applicable, notamment auprès du MOFA du pays ayant délivré le diplôme. Ces démarches pouvant être longues, il est conseillé de les anticiper.)*
 - Relevé de notes du diplôme le plus élevé et/ou du concours, le cas échéant
 - Attestations de stage / formation / qualification
 - Justificatifs d'emploi / d'expérience et recommandations
 - Pour les enseignants : arrêté de promotion, notations, rapports de visite/inspection, I-Prof
 - Passeport (page avec la photo)
 - QID Card (recto/verso), le cas échéant
 - Livret de famille (si vous êtes marié(e) et/ou avez des enfants)
 - Extrait du casier judiciaire du dernier pays de résidence.

Les candidatures incomplètes ou ne respectant pas les modalités demandées pourront ne pas être retenues.

Seuls les candidats retenus seront contactés